



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

du : 31/05/2024

Echéance le : 30/06/2024

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 31/05/2024

Echéance le : 30/06/2024

EQUIPE NUIT

TVA : FR12902550565

V.I.N.

Zone Expedition : 03

N° Immatriculation

Kilométrage

N° Commande

N° Document

N° Client

Votre Commande

Marque

4559305

0165285

Désignation

N° Pièce

Quantité ou temps

C T

Prix unitaire hors taxe

Remise %

Prix unitaire net hors taxe

Montant

** BL 5267932 DU 31/05/2024 **

EP-589-CP

PLAQUETTES FREIN AV AM

FMO572575J E05B06

1,00

4

94,61

50,00

47,30

47,30

----- SOUS-TOTAL PIECES -----

47,30

INFORMATION :

POUR UN-MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS

DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA-DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA

RECEPTION DE VOS COLIS

TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Total hors taxe

PI : 47,30

MO : 0,00

DIV : 0,00

47,30

Montants T.V.A.

acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration

(4) 20,000

47,30

9,46

Total T.T.C

56,76

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

4559305 0165285 5267932

Echéance le : 30/06/2024

31/05/2024 56,76



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : **Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) pour cent (soixante euros) pour être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.